



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Le Directeur

Lyon, le **- 6 FEV. 2023**

à

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle autorité environnementale
69 453 Lyon Cedex 06 ou 7 rue Léo Lagrange
63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

Réf : VB/SM 23004

Objet : Demande d'examen au cas par cas pour le plan de prévention des risques technologiques de l'établissement Application des Gaz - Rhône

P J : - Rapport de présentation de la demande d'avis au cas par cas ;
- Annexe cartographique.

En application des articles L.122-4, R.122-17 et R.122-18 du code de l'environnement, je sollicite votre avis sur la nécessité de soumettre ou non à évaluation environnementale le projet d'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de l'établissement « application des gaz » (ADG) concernant les communes de Saint-Genis-Laval et Chaponnay dans le Rhône.

Cette élaboration fait suite à l'annulation par le tribunal administratif le 11 mai 2017 d'un premier plan de prévention des risques technologiques approuvé pour ce site Seveso seuil haut.

Ce courrier, ainsi que les pièces-jointes, vous seront transmises à l'adresse électronique (ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr) et à l'adresse postale en deux exemplaires papiers : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Pôle autorité environnementale – 69 453 Lyon Cedex 06 ou 7 rue Léo Lagrange, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1.

Le Directeur Départemental

Jacques BANDERIER

Jacques BANDERIER